

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

Stiefel RP1 Spray

UFI:

32M0-J006-M00V-PKCU

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale:

Insectifuges

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société:

Innophya GmbH

Rue/B.P.:

Walther Nothelfer Str. 7

Place, Lieu:

DE-66687 Wadern Lockweiler

WWW:

www.innophya.de

E-mail:

info@innophya.de

Téléphone:

+49 (0)6871 92020

Télécopie:

+49 (0)6871 920229

Service responsable de l'information:

Herr Christian Jung

E-mail: info@innophya.de

Téléphone: +49 (0)6871 92020

Télécopie: +49 (0)6871 920229

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro ORFILA (INRS)

Téléphone: + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Flam. Liq. 3; H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Eye Irrit. 2; H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)



Mention d'avertissement:

Attention

Mentions de danger:

H226

Liquide et vapeurs inflammables.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 2 de 12

Conseils de prudence:	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.
	P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P501	Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Marquage spécial

Texte pour l'étiquetage: Contient 80 g/L Saltidin, 3 g/L CIT50
Substance active: Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl)pipéridine-1 (icaridine);
Huile d'Eucalyptus citronné (Eucalyptus citriodora), hydratée, cyclisée
Type de produits 19: Répulsifs et appâts
Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

2.3 Autres dangers

A défaut d'une aération suffisante, il peut se former des mélanges explosibles.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique en cas de doses élevées.
Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

Résultats des évaluations PBT et vPvB:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Solution aqueuse

Composants dangereux:

Ingrédient	Désignation	Teneur	Classification
REACH 01-2119457610-43-xxxx N°CE 200-578-6 CAS 64-17-5	Ethanol	25 - 35 %	Flam. Liq. 2; H225. Eye Irrit. 2; H319.
REACH 01-0000016971-65-xxxx N°CE 423-210-8 CAS 119515-38-7	Carboxylate de Sec-butyl 2-(2-hydroxyéthyl) pipéridine-1 (icaridine)	8 %	Eye Irrit. 2; H319.
REACH 01-2119457558-25-xxxx N°CE 200-661-7 CAS 67-63-0	Isopropanol	< 3,5 %	Flam. Liq. 2; H225. Eye Irrit. 2; H319. STOT SE 3; H336.

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

- Informations générales: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
Premiers secours: veillez à votre autoprotection!
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
- En cas d'inhalation: Transporter la personne atteinte à l'air frais. En cas de malaises, consulter un médecin.
- Après contact avec la peau: Laver les parties contaminées avec de l'eau. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.
- Contact avec les yeux: Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Consulter ensuite un ophtalmologiste.
- Ingestion: Ne pas provoquer de vomissement sans assistance médicale. Appeler aussitôt un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Provoque une sévère irritation des yeux.
L'inhalation des vapeurs peut avoir un effet irritant pour les voies respiratoires et les poumons.
Effet narcotique possible en présence de fortes quantités.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

- Agents d'extinction appropriés:
Poudre d'extinction, jet d'eau en aspersion ou dioxyde de carbone.
Lors d'incendies de grande ampleur: mousse résistante à l'alcool ou jet d'eau en aspersion.
- Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:
Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Liquide et vapeurs inflammables. En présence d'air, formation possible de mélanges explosifs.
En cas d'incendie, des vapeurs dangereuses peuvent se dégager.
Il peut se dégager par ailleurs: oxydes d'azote (NOx), Produits de pyrolyse, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

- Equipement spécial de protection en cas d'incendie:
Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 4 de 12

Indications complémentaires:

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion. Refroidir les récipients exposés au danger par aspersion d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

Les résidus de l'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être évacués conformément aux directives officielles locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Ne pas inspirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Assurer une aération suffisante. Porter un équipement de protection approprié. Tenir toute personne non protégée à l'écart. Interdire l'accès de la zone en danger dans le sens du vent et alerter les riverains. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une infiltration dans le sol, les plans et voies d'eau et les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Délimiter le matériel usé avec un absorbant ininflammable (par ex. du sable, de la terre, de la vermiculite, de la diatomite) et pour son élimination, respecter les directives locales en le plaçant dans des conteneurs prévus à cet effet (cf chapitre 13).

Veiller au retour de flamme. Nettoyer soigneusement la zone polluée.

En cas de quantités importantes: recueillir le produit mécaniquement. Utiliser un équipement antistatique pour pomper.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Porter un équipement de protection approprié.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Assurer une ventilation suffisante pendant et après l'utilisation pour empêcher une accumulation de vapeur. Éviter la formation d'aérosols.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Protection contre l'incendie et les explosions:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 5 de 12

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Conserver le récipient à l'abri de l'humidité. Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

A stocker en position debout. Protection antidéflagrante indispensable.

Température de stockage conseillée: en dessous de 50 °C

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec des substances comburantes, auto-inflammables ou s'enflammant facilement.

Ne pas stocker avec oxydants forts, peroxydes, acides, métaux alcalins.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur seuil
64-17-5	Ethanol	France: VLE France: VME	9500 mg/m ³ ; 5000 ppm 1900 mg/m ³ ; 1000 ppm
67-63-0	Isopropanol	France: VLE	980 mg/m ³ ; 400 ppm

8.2 Contrôle de l'exposition

Assurer une bonne ventilation de l'atelier et/ou mettre en place un système d'aspiration de l'air au poste de travail.

Protection individuelle**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Protection respiratoire: Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Utiliser un filtre de type A (= contre les vapeurs de liaisons organiques) conforme à la norme EN 14387.

Protection des mains: Gants de protection conforme à la norme EN 374.
Type de gants: Caoutchouc butyle-Epaisseur du revêtement: 0,5 mm
Période de latence: > 480 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.

Protection oculaire: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme EN 166.

Protection corporelle: Porter des vêtements de protection antistatiques et ignifuges.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes.

Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Prévoir une douche d'urgence pour la manipulation de quantités importantes du produit.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique
Seuil olfactif:	Aucune donnée disponible
Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Aucune donnée disponible
Inflammabilité:	Liquide et vapeurs inflammables.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité:	LIE (Limite Inférieure d'Explosivité): 3,50 Vol% (Ethanol) LSE (Limite Supérieure d'Explosivité): 15,00 Vol% (Ethanol)
Point éclair/plage d'inflammabilité:	27 °C (DIN 51758)
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH:	5 - 8
Viscosité, cinématique:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans l'eau:	soluble
Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Aucune donnée disponible
Tension de vapeur:	Aucune donnée disponible
Densité:	non déterminé
Densité de la vapeur:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Non applicable

9.2 Autres informations

Propriétés explosives:	Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.
Propriétés comburantes:	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité:	ne s'enflamme pas spontanément
Teneur en eau:	env. 60,5 %

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Liquide et vapeurs inflammables.
Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Un échauffement provoque une augmentation de la pression: risque d'éclatement et d'explosion.

10.4 Conditions à éviter

Tenir éloigné de toute source de chaleur, d'étincelle ou de flamme ouverte.
Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Protéger des radiations solaires directes.

10.5 Matières incompatibles

Métaux alcalins, oxydants forts, acides forts, peroxydes, peroxyde d'hydrogène.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2; H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Manque de données.

Mutagenicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancerogénité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 8 de 12

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:

Aucune donnée disponible

Autres informations:

Indication sur Ethanol:

DL50 Rat, par voie orale: 10.470 mg/kg (OCDE 401)

CL50 Rat, par inhalation: 117-125 mg/L/4h (OECD 403)

Symptômes

Un contact prolongé/fréquent avec la peau peut priver la peau de son sébum et provoquer des dermatoses.

Après contact avec les yeux:

Un contact direct avec les yeux peut entraîner une brûlure, un larmolement ou une rougeur.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

Indication sur Ethanol:

Toxicité pour le poisson:

CL50 Oncorhynchus mykiss: 13.000 mg/L/96h

Toxicité pour la daphnia:

EC50 Daphnia magna (puce d'eau géante): 12.340 mg/L/ 48h

Toxicité pour les algues:

EC50 Selenastrum capricornutum: 12.900 mg/L/48h

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses:

Biodégradabilité:

Indication sur Ethanol: 97% / 28 d (OECD 301 B). Facilement dégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets nocifs

Remarques générales:

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Code de déchet: 16 10 01* = Déchets liquides aqueux contenant des substances dangereuses
* = Soumis à une documentation.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Code de déchet: 20 03 01 = Déchets municipaux en mélange

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.
Manipuler les récipients vides avec précaution: toute ignition peut provoquer une explosion.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

UN 1993

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR/RID, ADN: ONU 1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Ethanol solution)

IMDG, IATA-DGR: UN 1993, FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Ethanol solution)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN: Classe 3, Code: F1

IMDG: Class 3, Subrisk -

IATA-DGR: Class 3

**14.4 Groupe d'emballage**

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:

III

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:

La substance/le mélange ne présente un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 10 de 12

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Panneau d'affichage:	ADR/RID: Classe de danger 30, Numéro ONU UN 1993
Etiquette de danger:	3
Dispositions particulières:	274 601
Quantités limitées:	5 L
EQ:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001 IBC03 LP01 R001
Réglementations particulières pour le conditionnement groupé:	MP19
Réservoirs mobiles - Instructions:	T4
Réservoirs mobiles - Dispositions particulières:	TP1 TP29
Codification réservoirs:	LGBF
Code de restriction en tunnel:	D/E

Transport par voie fluviale (ADN)

Etiquette de danger:	3
Dispositions particulières:	274 601
Quantités limitées:	5 L
EQ:	E1
Transport autorisé:	T
Équipement nécessaire:	PP - EX - A
aération:	VE01

Transport maritime (IMDG)

Numéro EmS:	F-E, S-E
Dispositions particulières:	223, 274, 955
Quantités limitées:	5 L
Excepted quantities:	E1
Conditionnement - Instructions:	P001, LP01
Conditionnement - Réglementations:	-
IBC - Instructions:	IBC03
IBC - Réglementations:	-
Instructions réservoirs - IMO:	-
Instructions réservoirs - UN:	T4
Instructions réservoirs - Réglementations:	TP1, TP29
Arrimage et manutention:	Category A.
Propriétés et observations:	-
Groupe de ségrégation:	none

Transport aérien (IATA)

Etiquette de danger:	Flamm. liquid
Code de quantité exceptée:	E1
Avions passagers et cargo: Quantité limitée:	Pack.Instr. Y344 - Max. Net Qty/Pkg. 10 L
Avions passagers et cargo:	Pack.Instr. 355 - Max. Net Qty/Pkg. 60 L
Avion-cargo uniquement:	Pack.Instr. 366 - Max. Net Qty/Pkg. 220 L
Dispositions particulières:	A3
Emergency Response Guide-Code (ERG):	3L

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 11 de 12

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Directives nationales - France**

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):

max. 34,1 % en poids

Étiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mLMention d'avertissement: **Attention**

Mentions de danger: néant

Conseils de prudence: P102 Tenir hors de portée des enfants.

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 3, 40, 75
Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs
impliquant des substances dangereuses [Directive SEVESO III]: P5c**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Informations diverses**

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H225 = Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 = Liquide et vapeurs inflammables.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 = Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Stiefel RP1 Spray

Numéro de matière WE044002-ST

Page: 12 de 12

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
LEP: Limite d'exposition professionnelle
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EC50: Concentration efficace 50%
CE: Communauté européenne
EN: Norme européenne
UE: Union européenne
IATA: Association du transport aérien international
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
CL50: Concentration létale médiane
DL50: Dose létale 50%
LIE: Limite Inférieure d'Explosivité
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OCDE: Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
TLV: Valeur limite d'exposition
ONU: Organisation des Nations unies
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables
LEP: Limite d'exposition professionnelle

Raison des dernières modifications:

numéro de matière
Modification dans la section 1: Identificateur de produit (UFI)
Modification dans la section 2: Texte pour l'étiquetage
Modification dans la section 3: Composition / informations sur les composants

Créée: 29/7/2016

Service responsable de la fiche technique

Responsable: voir rubrique 1: Service responsable de l'information

Les informations de cette fiche de données techniques ont été élaborées avec le plus grand soin et correspondent au stade des connaissances à la date de mise à jour. Elles ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.